



**Motion adoptée lors de la réunion en visio des AESH
le 1^{er} juin 2026
à l'initiative de la FNEC FP-FO 33**

Réunis le 1er juin 2026 en visio à l'initiative de la FNEC FP-FO33, les Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap tiennent à exprimer leur profonde inquiétude face à la dégradation continue de leurs conditions de travail et de rémunération.

Les AESH, indispensables au fonctionnement du service public d'Éducation et à l'accompagnement des élèves en situation de handicap, subissent toujours :

- des contrats précaires et incomplets imposés,
- des rémunérations insuffisantes ne permettant pas de vivre dignement,
- des conditions de travail dégradées (multiplication des accompagnements, déplacements non compensés, manque de reconnaissance, perte de sens de l'accompagnement cantonné dans certaines situations à un encadrement sans apprentissage, etc...),
- des affectations imposées qui changent du jour au lendemain,
- une absence de véritable statut de la Fonction publique.

Face à cette situation inacceptable, les AESH réunis exigent :

- **Un vrai Statut de fonctionnaire pour tous les AESH à 24h temps plein**
- **L'augmentation immédiate des salaires des AESH**
- **L'abandon des PAS, des PIAL et de la politique de mutualisation**
- **La subrogation immédiate**
- **L'octroi effectif des jours de fractionnement**
- **La défense de l'enseignement spécialisé**
- **Le maintien et la création des places dans les établissements sociaux et médico-sociaux**
- **Le retrait de l'acte 2 de l'Ecole inclusive**

Les AESH mandatent la FNEC FP-FO 33 pour porter ces revendications auprès des autorités académiques et ministérielles et pour organiser toute mobilisation nécessaire à leur satisfaction y compris par la grève le 9 juin 2026.

Motion adoptée à l'unanimité en Gironde, le 1^{er} juin 2026.